

Communiqué de presse

Projet-pilote pour un nouveau système de vente

Nouvelle façon d'acheter un billet dans un bus à Bulle.

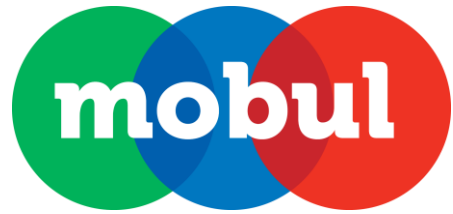
Les TPF changent leur système de vente dans les bus MOBUL. Dès le 10 août 2024, la clientèle sera aux commandes pour acheter un titre de transport à bord d'un bus. Ce projet pilote doit durer jusqu'en 2025.

Dès le 10 août 2024, les personnes qui voyageront sur le réseau MOBUL pourront acheter un billet de transport sans espèce, de manière simple et rapide. Elles passeront par un distributeur self-service à écran tactile installé à l'avant du bus et devront sélectionner elles-mêmes le titre de transport qui leur convient. Le nouveau système de vente, nommé Venda, permettra d'acheter des billets et des cartes journalières pour le réseau MOBUL. Pour régler le titre de transport, les cartes de débit ou de crédit sans contact seront à privilégier. Le paiement par Twint sera destiné uniquement aux détenteurs du SwissPass. Le ticket ne sera plus physique, en papier, mais sera référencé sur la carte de paiement ou le SwissPass. Enfin, le paiement par cash sera toujours possible et s'effectuera par l'entremise du personnel de conduite.

Cette phase pilote s'inscrit dans le processus du renouvellement global de l'ensemble des systèmes de distribution des Transports publics fribourgeois, arrivés à la fin de leur durée de vie d'ici fin 2025. Cet horizon coïncide avec l'arrêt de la 3G, une technologie nécessaire à leur fonctionnement. Des tests sont lancés à Bulle dans le cadre de réflexions plus larges sur le changement des habitudes concernant l'achat des billets. Les titres de transports numériques ont connu un essor marqué ces dernières années, amplifié par la crise du COVID-19, alors que les tickets physiques sont en baisse. Actuellement, les trois quarts (77%) des titres de transport sont achetés via un canal digital ; moins d'un sur cinq provient d'un distributeur (17,5%). Les transports publics en Suisse tablent sur une proportion de 95% de billets numériques à l'horizon 2035 alors que seuls 3% des billets seront achetés à un automate.

Economies et durabilité

Les nouveaux distributeurs de billets vont aussi faire gagner du temps au personnel de conduite des bus, actuellement en charge de la vente des titres de transport. La mesure devrait donc amener encore davantage au respect des horaires, tout en se voulant simple d'utilisation. Les conducteurs et les conductrices resteront faciles d'accès en cas de questions de la part de la clientèle puisqu'un écran sera installé de leur côté pour suivre les transactions et l'aider en cas de besoin.



Pour cette phase test, les huit bus qui circulent sur le réseau MOBUL seront équipés du nouveau système de vente Venda. Les distributeurs de billets utilisés jusqu'ici seront récupérés et utilisés sur d'autres lignes du canton de Fribourg.

Des tests concluants déjà effectués

Cette phase pilote sur le réseau MOBUL fait suite au test concluant mené en 2022 durant six mois au Funiculaire de Fribourg. La clientèle pouvait choisir d'acheter son billet à un distributeur classique ou de le payer avec une carte de crédit ou de débit, sans recevoir de titre de transport en papier.

Le système de vente Venda a, par ailleurs, été déployé pour la première fois en 2022 dans le canton des Grisons. A chaque fois, la sécurisation des transactions est assurée. Les données de la carte servant de ticket sont anonymisées.

Comment acheter un titre de transport dans un bus MOBUL dès le 10 août 2024

- Carte de crédit ou de débit sans contact : placer la carte sur le symbole « sans contact » pour payer et charger directement votre titre de transport. En cas de contrôle, il faut présenter la carte bancaire utilisée pour payer : le billet est lié à la carte.
- Carte SwissPass si la fonction de paiement est active.
- Le paiement par Twint n'est possible que si l'utilisateur est titulaire d'un SwissPass car l'application Twint ne permet pas de charger le ticket. Au début du processus d'achat, la personne devra donc présenter son SwissPass sur l'écran pour référencer son titre de transport, avant de finaliser son achat en le réglant par Twint. En cas de contrôle, il faut présenter le SwissPass.
- Cash : l'achat par espèces demeure possible auprès du personnel de conduite. Dans ce cas, le conducteur ou la conductrice échangera la monnaie contre un ticket muni d'un QR-code qu'il faudra scanner sur l'écran tactile. En cas de contrôle, il faut présenter le ticket avec le QR-code.
- Il sera toujours possible de se munir d'un titre de transport en l'achetant par SMS (en envoyant 30, 30R, J30 ou J30R au 873), au guichet ou via l'application FAIRTIQ ainsi que MOBILE CFF.

A noter que le paiement par tpf card n'est plus possible sur le réseau Mobul pour des raisons techniques.

Informations pratiques sur tpf.ch/venda

Givisiez, le 7 août 2024

Transports publics fribourgeois Holding (TPF) SA est un groupe de 4 sociétés, actif dans le transport public, l'infrastructure ferroviaire et l'immobilier. Le groupe emploie plus de 1'400 personnes. Son siège est basé à Givisiez.